

Groupe de travail 3 : Questions sanitaires et de contrôle dans l'UE, règles relatives à la protection des consommateurs

Projet de Compte-rendu

Mercredi 23 septembre 2020

10h15-13h CET

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenue du Président par intérim, Guus Pastoor

Le Président et le Vice-président n'ont pas pu participer à la réunion. Le Groupe de travail est d'accord pour que Guus Pastoor préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (14/07/20): adoptés

Proposition législative de la DG ENV sur les justifications d'allégations vertes

- **Présentation d'un représentant de la Commission**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Imola Bedo (DG ENV) présente la proposition législative de la DG ENV sur les justifications d'allégations vertes.

- **Échange de vues**

Le Président souligne qu'il y a de nombreux points communs entre la proposition législative et le marché des produits de la mer. Il invite les membres à donner leur avis.

Sean O'Donoghue (KFO) s'enquiert des travaux réalisés sur les produits de la mer. Ils se demandent également quel est le lien avec les allégations volontaires de durabilité des produits de la mer, notamment s'il y a des chevauchements.

Christine Absil (Good Fish Foundation), étant donné que la DG ENV examine le poisson de mer, aimerait savoir si le produit serait évalué au niveau de chaque pêcherie. L'impact sur l'empreinte pourrait être significatif vu qu'il y a du transport. Ils aimeraient également savoir si l'aquaculture sera finalement intégrée.

Le Président mentionne qu'un projet de la Fédération norvégienne des produits de la mer est en cours, et qu'il concerne l'aquaculture et le poisson sauvage capturé.



Imola Bedo (DG ENV) explique que leurs principaux travaux portent sur le poisson de mer. Les mollusques et les autres produits de la mer ne sont pas couverts. Le projet concerne principalement le poisson surgelé non transformé. La méthode de calcul de l’empreinte environnementale est une méthode basée sur le cycle de vie, ce qui signifie qu’elle couvre toutes les étapes du cycle de vie, de la capture/élevage jusqu’à la consommation/déchets. Les questions de transport sont donc couvertes. Pour ce qui est du lien avec les programmes de certification des produits de la mer, cela reste à voir. L’initiative se concentrera sur les allégations en lien avec la méthode de l’empreinte environnementale. Reste à voir si ces programmes portent plutôt sur des activités de gestion ou sur des calculs d’impact environnemental. S’ils portent sur l’impact environnemental, c’est potentiellement applicable. Des éléments d’analyse supplémentaires seront nécessaires afin de définir l’architecture.

Le Président explique que le programme de certification MSC tient compte de la durabilité écologique des stocks et de la pêche, ce qui fait partie de l’exercice. Il faudrait compléter avec le transport, la consommation et les déchets. Vu le stade d’avancement de la proposition législative, le Président aimerait savoir s’il serait opportun que le MAC contribue, notamment à la consultation publique en cours.

Imola Bedo (DG ENV) répond que la consultation publique contient une section dédiée aux experts. Les parties prenantes comme le MAC jouent un rôle important dans cette partie du questionnaire. En contribuant à cette consultation, le MAC peut fournir une expertise notable en matière de durabilité. La Commission apprécierait un retour d’informations du MAC.

Le Président propose que le Secrétariat fasse circuler les informations sur la consultation publique, en espérant que le MAC puisse y contribuer.

Sean O’Donoghue (KFO) se demande si ce sujet faisait partie du programme de travail du Groupe de travail 3, bien qu’il soit connecté aux travaux sur la durabilité et la certification. Ce point devrait faire partie du programme de travail. Il est important de réagir à la consultation publique et à l’analyse d’impact initiale.

Le Secrétaire général répond que cela n’apparaît pas explicitement dans le programme de travail. C’est en lien avec le point sur les allégations de durabilité. La Fédération norvégienne des produits de la mer a réalisé une présentation sur le sujet lors de l’atelier sur les allégations volontaires de durabilité des produits de la mer. Le programme de travail du MAC comprend également une section « autres travaux », qui offre une certaine flexibilité.

Plastiques



- **Présentation d'un représentant de la Commission sur les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) et leur impact sur le marché**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Maris Stulgis (DG MARE) présente les programmes de responsabilité élargie des producteurs pour les engins de pêche. La mise en place des programmes REP est prévue pour fin 2024.

Pim Visser (VisNed) souligne l'importance de ce sujet. Lorsque de nouveaux progrès ont lieu, le secteur devrait notifier les Groupes de travail 1 et 3 du MAC. Ils examinent la possibilité de mettre en place un comité technique via les organes nationaux du CEN.

Patrick Murphy (IS&WFPO) aimerait en savoir plus sur la participation des États membres, surtout pour savoir si le secteur devrait contacter les autorités nationales ou si des travaux communs seront réalisés avec la Commission.

Maris Stulgis (DG MARE) explique que l'application fait partie des exigences au titre de la Directive relative aux plastiques à usage unique. La DG ENV prendra les mesures nécessaires. La DG MARE travaillera de concert avec les parties prenantes concernées. La Commission va organiser un atelier avec les États membres sur les programmes de REP au début de l'année prochaine. En Europe, il existe plus de 400 programmes de responsabilité élargie des producteurs et des meilleures pratiques se dégagent. Il est important de tirer des leçons des expériences et de travailler avec les parties prenantes.

Le Secrétaire général aimerait savoir si les services de la Commission pourraient envisager de réaliser une étude sur les répercussions des programmes REP sur les prix du marché des produits de la mer.

Maris Stulgis (DG MARE) répond que la DG MARE est en mesure de lancer des études de faible envergure. Par conséquent, si un CC venait à le suggérer, ce serait envisageable.

Le Président est d'accord avec l'idée d'envisager une petite étude sur l'impact des programmes de REP sur les prix du marché.

- **Présentation sur les attitudes des consommateurs vis-à-vis des produits de la mer et de l'environnement marin - le rôle des plastiques et d'autres contaminants émergents, Dr Alice Tediosi, Aeiforia**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) réalise une présentation sur les comportements des consommateurs vis-à-vis des produits de la mer et de l'environnement marin, et le rôle des plastiques et d'autres



contaminants émergents. Elle aborde l'étude ECsafeSEAFOOD réalisée auprès des consommateurs, les conclusions et l'avis produit.

Le Président aimerait savoir pourquoi les scientifiques ne sont pas davantage entendus. La science est extrêmement importante et devrait être la base des actions prises par les autorités. Le Président explique que la science n'est peut-être pas vue par les consommateurs car elle est communiquée via les autorités.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) répond que les consommateurs font confiance à la science, mais que les messages scientifiques ne sont pas toujours accessibles aux consommateurs et au grand public. Le projet s'est efforcé de rendre le message scientifique plus accessible au grand public. Il y a un blocage avant même d'accéder à l'information scientifique, car la perception générale est que la science traite des sujets complexes. C'est un défi pour la science que de communiquer avec le grand public. Mais la science reste la base du progrès.

Le Président, concernant la recommandation sur les campagnes d'information à l'attention du grand public, aimerait savoir quelle serait l'organisation la mieux placée pour s'en charger.

Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) explique que, pour ce qui est de la confiance, il a été démontré que les consommateurs ne font pas vraiment confiance au gouvernement et à l'industrie des produits de la mer, alors qu'ils font confiance aux organismes de contrôle et à la science. La science est donc bien placée pour émettre des avis et des suggestions. La difficulté porte sur le format de l'information et la cible. Les organismes de contrôle et les autorités de sécurité alimentaire peuvent jouer un rôle, étant donné qu'elles fournissent des recommandations sur la consommation de produits de la mer. A son avis, les consommateurs ne font pas confiance aux gouvernements et à l'industrie des produits de la mer, car ils ont le sentiment qu'un intérêt économique ou politique est en jeu. Les gouvernements et l'industrie devraient envoyer un message objectif, sans cacher les risques, afin d'accroître la confiance. Le projet a également rédigé des [guides pour des produits de la mer sûrs](#) à l'attention de l'industrie, des décideurs politiques et des consommateurs.

Els Bedert (EuroCommerce) salue la présentation, en ajoutant que l'étude est conforme à d'autres études sur l'étiquetage alimentaire. Plusieurs étapes sont nécessaires avant que l'information ne permette un véritable changement de comportement chez les consommateurs. Ils sont quelque peu surpris d'entendre que les consommateurs font confiance aux autorités de contrôle, mais pas aux gouvernements. Ils reconnaissent l'importance du rôle des autorités de sécurité alimentaire qui constituent des sources indépendantes d'information, comme l'EFSA. Pour ce qui est des préoccupations au sujet des plastiques, ils se demandent si un lien avait été établi avec la couverture médiatique au cours de l'étude. La sensibilité des consommateurs dépend fortement de la couverture médiatique et des campagnes de grande envergure.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) répond que l'étude n'a pas établi de lien avec la couverture médiatique.



Maria Luisa Álvarez (FEDEPESCA) salue la présentation. Ils conviennent que les autorités en charge de la sécurité des aliments ont un rôle à jouer et devraient être des références pour les consommateurs. En Espagne, les autorités ont des difficultés à comprendre que la façon de communiquer avec les consommateurs doit changer. Les autorités de sécurité alimentaire pourraient suivre l'exemple des autorités policières et utiliser les réseaux sociaux pour informer rapidement les consommateurs.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) reconnaît que c'est très important: au-delà du contenu du message, il faut choisir le bon canal de transmission. Si le grand public utilise les réseaux sociaux, alors les autorités devraient utiliser les réseaux sociaux.

Maria Luisa Álvarez (FEDEPESCA) souligne que le secteur économique a besoin d'une plateforme capable d'indiquer aux entreprises et aux consommateurs où obtenir des informations compréhensibles. A l'heure actuelle, beaucoup d'informations sont disponibles sur les sites internet des autorités de contrôle nationales, mais le grand public ne comprend pas l'information.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) répond qu'à l'heure actuelle, il existe de nombreuses plateformes et méthodes de communication, ce qui peut également être un problème, car c'est parfois perturbant pour les consommateurs.

Christine Absil (Good Fish Foundation), concernant la confiance des consommateurs, demande plus d'informations sur les organisations de consommateurs. Les consommateurs font généralement confiance à ces organisations, qui communiquent des faits étayés par des données scientifiques. Il serait intéressant d'approfondir cette relation entre science et organisations de consommateurs.

La Dr. Alice Tediosi (Aeiforia) explique que, concernant les sources d'information, les consommateurs ont tendance à faire d'abord confiance à leur médecin, puis aux organisations de consommateurs, et enfin à la science.

- **Examen d'un projet d'avis sur les plastiques et la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer**

Le Président rappelle qu'il est important d'utiliser toutes les informations recueillies pour travailler sur cet avis sur les plastiques.

Sean O'Donoghue (KFO) souligne l'importance de ce sujet. L'atelier a été un véritable succès et le MAC doit avancer. L'avis devrait se concentrer sur l'information et l'élaboration d'une campagne avec la Commission. Ils suggèrent d'aborder cette question lors de la prochaine réunion du Groupe de travail 3, en faisant circuler l'avis au préalable. Ils suggèrent également que l'avis se concentre plus particulièrement sur l'information.



Emiel Brouckaert (EAPO) rappelle que la Commission a répondu à l'avis conjoint des CC sur la directive relative aux plastiques à usage unique et *Fishing for litter* (« Pêche aux déchets marins »), en suggérant des pistes. Ils suggèrent que le Groupe de travail analyse la réponse de la Commission lors de la prochaine réunion, afin de commencer à travailler sur un avis propre au MAC.

Le Président est d'accord avec les deux propositions.

Étiquetage nutritionnel, notamment les "nutriscores »

- **Présentation du projet d'avis par Visfederatie**

Le Président souligne que, pour ce qui est du Nutriscore, le but était d'isoler un point afin d'élaborer un avis spécifique. De nombreux supermarchés utilisent le système Nutriscore. La méthode d'évaluation du poisson soulève néanmoins certaines préoccupations.

Paulien Prent (Visfederatie) présente un aperçu du projet d'avis envoyé au préalable aux membres du Groupe de travail. Elle explique que les États membres examineront le cadre du comité scientifique du Nutriscore la semaine prochaine. Par conséquent, il serait bon d'avancer dans les travaux de rédaction de l'avis du MAC, afin d'influencer ces développements. Vu le calendrier, ils seraient plutôt favorables à un avis spécifique, avant de travailler sur un avis d'ordre général sur l'étiquetage frontal.

- **Examen du projet d'avis**

Sean O'Donoghue (KFO) estime qu'il serait bon de standardiser la production d'avis du MAC. La Commission a fait valoir que les avis du MAC doivent être concis. Ils suggèrent que l'avis principal fasse deux ou trois pages, contexte et recommandations compris, et que les renseignements complémentaires soient mis en annexe. Ils soutiennent les recommandations sur le projet d'avis et demandent plus d'information sur le calendrier pour son adoption.

Maria Luisa Álvarez (FEDEPESCA) salue la proposition, mais aimerait savoir si les membres auront plus de temps pour passer en revue la proposition.

Els Bedert (EuroCommerce) est favorable à un avis général sur l'étiquetage frontal. Ils expriment certaines inquiétudes par rapport à la phrase « Le MAC est conscient que la Commission européenne n'est pas en mesure de proposer un programme d'étiquetage nutritionnel frontal obligatoire au sein de l'UE ». Vu que l'analyse d'impact initiale va débuter le mois prochain, le MAC devrait commencer à l'envisager. Ils ne sont pas certains qu'il soit pertinent de demander à la Commission de participer au comité scientifique du Nutriscore, vu qu'il s'agit d'un programme indépendant. Ils aimeraient savoir si Visfederatie avait contacté les experts nationaux impliqués dans le programme, pour en savoir plus sur leur réceptivité par rapport à cet avis.



Paulien Prent (Visfederatie) est d'accord avec la proposition de modification du format suggérée par KFO. Les experts du comité scientifique n'ont pas encore été nommés. La nomination aura lieu une fois que le cadre général aura été adopté. Les États membres concernés sont actuellement en train d'examiner le cadre du comité scientifique. Ils estiment qu'il est important de participer à ces échanges. C'est une question urgente et il est important d'impliquer la Commission, afin de garantir des règles équitables lors des échanges relatifs à la méthode de calcul.

Els Bedert (EuroCommerce) souligne que les échanges sur l'étiquetage frontal au niveau européen sont plus importants pour le MAC. Nous ne savons encore pas à quoi ressemblera le système d'étiquetage.

Paulien Prent (Visfederatie) explique que, d'après les informations fournies par les services de la Commission, la Commission ne dispose pas d'une base juridique pour rendre l'étiquetage frontal obligatoire. Ils sont d'accord avec le fait que le MAC devrait rédiger un document supplémentaire sur l'étiquetage frontal, mais, étant donné que les échanges sur le Nutriscore sont en cours, il est urgent d'en parler. Le Nutriscore ne représente pas le poisson de façon juste, comme le produit sain qu'il est.

Le Président propose d'analyser le format de l'avis. Le Président reconnaît l'importance d'un avis sur l'étiquetage frontal. Cela pourrait être le sujet d'un futur avis, plus général. Il propose d'amender le projet d'avis et de le faire circuler. Suivant les commentaires, l'avis pourrait être adopté via procédure écrite ou lors d'une prochaine réunion, tout en gardant à l'esprit que le programme Nutriscore évolue très rapidement. Le projet d'avis montre que les autorités et la Commission peuvent jouer un rôle, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Les allégations volontaires de durabilité des produits de la mer (Écolabels et programmes de certification)

- **Aperçu du rapport de l'atelier**

Cliquez [ici](#) pour accéder au rapport de l'atelier.

Le Président exprime sa satisfaction au sujet de l'atelier.

Le Secrétaire général indique que le rapport est disponible en ligne en anglais, en français et en espagnol. Des enregistrements vidéo sont également disponibles sur Youtube. Le Secrétaire général présente brièvement le rapport et invite les membres à faire des commentaires sur l'atelier et sur la marche à suivre, notamment les questions qui sont restées sans réponse et les contributions pour un futur avis.



Le Président est confiant que les Termes de référence adoptés ont été respectés. Il est important de travailler dans l'objectif de rédiger un avis. Il convient donc de définir des priorités. Le Groupe de travail doit définir les éléments à intégrer dans l'avis.

Emiel Brouckaert (EAPO) est favorable à ce que le MAC progresse dans l'élaboration d'un avis. Ils expriment leur satisfaction par rapport à l'atelier et au rapport. L'EAPO a préparé des contributions sur le sujet à l'attention du MAC. Ils suggèrent la création d'un Focus Group.

Els Bedert (EuroCommerce) souligne l'importance de l'information numérique adressée aux consommateurs. Ils notent avec satisfaction les travaux réalisés en parallèle par les différents services de la Commission sur les allégations vertes. Le MAC devrait examiner le sens du terme durabilité.

Sean O'Donoghue (KFO) soutient la proposition de l'EAPO. Ils soulignent que les aspects liés à la durabilité sont progressivement intégrés à la proposition législative sur le cadre des normes de commercialisation. Il est donc important de définir la méthode que le MAC adoptera pour traiter la question de la durabilité.

Le Président est d'accord avec la création d'un Focus Group. Le Président souligne l'importance de disposer de Termes de référence au préalable. Il sera probablement nécessaire d'en parler au niveau du Comité exécutif. Le Groupe de travail devra soumettre une proposition de Termes de référence.

Sean O'Donoghue (KFO) est d'accord avec la proposition. Il est fondamental d'adopter des Termes de référence en amont des travaux. Il est également important de disposer d'un calendrier, surtout pour l'élaboration du projet de Termes de référence.

Le Président propose que le Secrétariat et le Président élaborent une première proposition de Termes de référence qui sera examinée lors de la réunion de novembre. Les travaux pourraient ensuite débuter en 2021 et se termineraient d'ici la fin de l'année 5.

- **Présentation du Dr. Simon Bush, Professeur et chaire de la politique environnementale, Université de Wageningen**
- **Prochaines étapes**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Dr. Simon Bush (Université de Wageningen) procède à une présentation sur les allégations de durabilité volontaires pour les produits de la mer, qui contient six propositions pour l'élaboration de codes et de normes volontaires au sein de l'UE.

Le Président souligne que le marché avance dans une certaine direction et que les « normes de référence » sont assez attrayantes sur le marché. Au sein de l'UE, il existe plusieurs niveaux de



législation applicable à la production et à la transformation de produits de la mer, et les producteurs sont assez mécontents car ils ne sont pas récompensés pour leurs efforts de respect de la législation. Même ceux qui ont obtenu la « norme de référence » se demandent s'ils sont correctement récompensés.

Sean O'Donoghue (KFO) aimerait en savoir plus sur le fonctionnement de la « norme de référence secondaire ». Ils se demandent comment le portefeuille de codes et de normes volontaires pourrait être mis en place.

Le Prof. Dr. Simon Bush (Université de Wageningen) explique qu'il existe plusieurs initiatives, et des échanges sont en cours sur le rôle des Projets d'amélioration des pêcheries (*Fisheries Improvement Projects, FIP*) par rapport aux programmes de certification. Si un FIP ne dispose pas du plus haut niveau d'ambition, mais que de nombreux pêcheurs sont impliqués, il joue tout de même un rôle important. Le changement porte aussi sur ce que veulent les acheteurs, notamment en matière d'engagement. Sur le marché, le nombre d'allégations produits relatives aux améliorations augmente. D'un point de vue scientifique, il a été envisagé d'élaborer un agrégateur de produits de la mer qui aurait un rôle directeur. Cette démarche pourrait revêtir différents formats, par exemple via la Commission européenne, via un label MSC repensé, ou encore via la Global Sustainable Seafood Initiative, qui pourrait offrir un portefeuille aux consommateurs. La question sera de voir si les consommateurs voient une valeur ajoutée à sous-traiter cette analyse à des tierces parties.

Maria Luisa Álvarez (FEDEPESCA) souligne que le problème des différentes normes se pose aussi dans le secteur de la distribution. Le principal problème porte sur la perception du consommateur vis-à-vis de toutes ces règles. Les petites entreprises ne sont pas toujours en mesure d'acheter des produits certifiés, et pourraient donc se retrouver exclues bien qu'elles respectent l'exigeante législation européenne.

Christine Absil (Good Fish Foundation) aimerait savoir comment il serait possible d'impliquer les consommateurs. Il est nécessaire de communiquer afin d'expliquer les différentes normes. Ils sont d'accord avec FEDEPESCA: certains producteurs sont durables, mais ne sont pas forcément certifiés. Il faudrait tout de même qu'ils soient reconnus par le marché. Il est important de concevoir des méthodes fiables de communication avec les consommateurs, tout en s'assurant que les petits producteurs produisent bien ce qu'ils affirment produire. Il est important de tenir compte des coûts élevés associés à la certification « norme de référence ».

Le Prof. Dr. Simon Bush (Université de Wageningen) convient qu'il est important de reconnaître les performances du secteur artisanal, en lien avec les coûts des programmes de certification traditionnels. Cela explique pourquoi seule une petite partie de la production est certifiée, ce qui pose la question de l'efficacité globale de la certification. Le Professeur Bush convient que la certification a encore un rôle à jouer et qu'elle va au-delà de la certification des producteurs. Il est important de ne pas se concentrer uniquement sur un type de codes et de normes volontaires, mais plutôt sur la



relation entre les différentes méthodes d'amélioration. Des questions se posent quant au niveau d'éducation nécessaire pour que les consommateurs puissent comprendre un ensemble de nouvelles allégations sur des produits. Les acheteurs et les détaillants jouent un rôle d'orientation très important en influençant les choix des consommateurs. Les détaillants ont leurs propres profils de risque qu'ils utilisent pour définir les produits à mettre en avant sur leurs étagères. Certains travaux scientifiques ont envisagé de passer d'une certification de la production à une assurance pour les acheteurs. Cela pourrait permettre aux détaillants d'obtenir une reconnaissance pour leurs investissements. Cela permettrait de communiquer auprès des consommateurs via la marque du détaillant, plutôt les produits individuels.

DIVERS

Aucun.

Résumé des points d'action

- Proposition législative de la DG ENV sur la justification des allégations vertes:
 - o Le Secrétariat fera circuler la consultation publique de la Commission
 - o Le groupe de travail 3 envisagera des actions supplémentaires pour l'année 5
- Plastiques:
 - o Le Secrétariat va rédiger un projet d'avis sur les campagnes d'information
 - o La réponse de la Commission à l'avis conjoint des CC sur la directive relative aux plastiques à usage unique et *Fishing for litter* sera analysée lors de la prochaine réunion
- Étiquetage nutritionnel, les "nutriscores" en particulier :
 - o La nouvelle version du projet d'avis circulera pour examen et adoption
 - o Le groupe de travail 3 entamera ses travaux sur l'étiquetage frontal
- Les allégations volontaires de durabilité des produits de la mer (Écolabels et programmes de certification):
 - o Le Secrétariat et le Président prépareront un projet de Termes de référence qui sera examiné lors de la prochaine réunion



Liste des présents

Représentant	Organisation
Alice Tediosi	Aeiforia
Andrew Kuyk	AIPCE-CEP
Angeles Longa	EMPA
Anna Boulova	FRUCOM
Carla Valeiras	EuroCommerce
Catherine Pons	FEAP
Cécile Fouquet (observatrice)	Secrétariat du Conseil consultatif pour l'aquaculture
Christine Absil	Good Fish Foundation
Cristina Fernández (observatrice)	Royaume-Uni
Daniel Voces de Onáindi	Europêche
Daniel Weber	European Fishmeal
Els Bedert	EuroCommerce
Emiel Brouckaert	AEOP
Gaël Lavielle	Les Pêcheurs de Bretagne
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	Visfederatie
Haydeé Fernández Granja	CONXEMAR
Imola Bedo	Commission européenne
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne
Jens Mathiesen	Danish Seafood Association
José Basilio Otero Rodríguez	Federación Nacional de Cofradías de Pescadores
José Carlos Escalera Aguiar	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF



Représentant	Organisation
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA
Maris Stulgis	Commission européenne
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Matthias Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Olivier Tanqueray	ClientEarth
Patrick Murphy	IS&WFPO
Paulien Prent	Visfederatie
Pedro Luis Casado López	OPP80
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pim Visser	VisNed
Purificación Fernández	OPPC-3
Roberto Carlos Alonso Baptista de Sousa	ANFACO-CECOPESCA
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Sergio López Garcia	OPP LUGO
Simon Bush	Université de Wageningen
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Vanya Vulperhorst	Oceana

